

VILLE D'HENRICHEMONT 1 PLACE DE LA MAIRIE 18250 HENRICHEMONT

2 02.48.26.70.04 - - 02.48.26.96.12

mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 7 DECEMBRE 2022 PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

Rue du 8 Mai 1945

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le code de la route ;
- Vu la demande de l'entreprise CSC, route de Gien 45600 Sully-sur-Loire, pour le retrait d'une citerne de gaz au 3 rue du 8 Mai 1945 ;
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique;
- Vu l'intérêt général ;

ARRETE:

11/10

<u>Article 1^{er}</u>: La circulation et le stationnement des véhicules seront interdits, rue du 8 Mai 1945, le 14 décembre 2022.

Article 2ème: La signalisation sera mise en place par l'entreprise.

<u>Article 3^{ème}</u>: La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

